

A.K. ENVIRONNEMENT

SARL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 921 699 005,
dont le siège social est situé 1528 CHEMIN DU CLAUVIER 13360 ROQUEVAIRE

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 6 MAI 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 46 547,01 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 49 099,16 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 42 000,00 euros, soit 420,00 euros pour chacune des 100 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 42 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Alexandre KOUBI	50	21 000,00 €	Barème progressif après abattement
Monsieur Karl VAUCLIN	50	21 000,00 €	Barème progressif après abattement
TOTAL	100	42 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 42 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques ayant expressément opté pour le régime d'abattement de 40 % sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 4 547,01 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 53 646,17 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 42 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 420,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-3 :

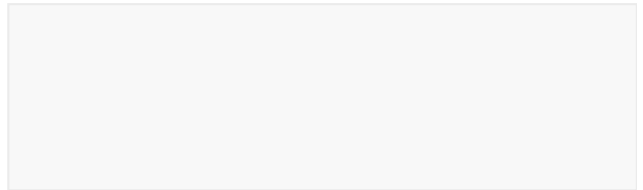
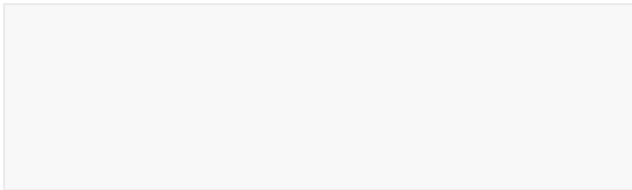
- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Alexandre KOUBI

Monsieur Karl VAUCLIN



Désignation de l'entreprise : SARL A.K. ENVIRONNEMENT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 1528 Chemin du Clavier			13360 ROQUEVAIRE	
Durée de l'exercice précédent * 12			Néant ☐ *	
Numéro SIRET * 9 2 1 6 9 9 0 0 5 0 0 0 2 8				
			Exercice N, clos le, 31122025	
			N-1 31122024	
			Brut 1	
			Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
			Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA	
Frais d'établissement *			AB	
Frais de développement *			CX	
Concessions, brevets et droits similaires			AF	
Fonds commercial			AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)			AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			AL	
Terrains			AN	
Constructions			AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	
Autres immobilisations corporelles			AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			AV	
Participations			CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			CU	
Créances rattachées à des participations			BB	
Autres titres immobilisés			BD	
Prêts			BF	
Autres immobilisations financières *			BH	
TOTAL (II)			BJ	
Matières premières, approvisionnements			BL	
En cours de production de biens			BN	
En cours de production de services			BP	
Produits intermédiaires et finis			BR	
Marchandises			BT	
Avances et acomptes versés sur commandes			BV	
Clients et comptes rattachés (3) *			BX	
Autres créances (3)			BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé			CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD	
Disponibilités			CF	
Charges constatées d'avance (3) *			CH	
TOTAL (III)			CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)			CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)			CM	
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)			CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *			Immobili- sations :	
Stocks :			Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL A.K. ENVIRONNEMENT		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	49 099	20 504
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 547	70 596
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	96 746	92 199
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	210 828	246 689
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	104 741	88 939
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 911	3 911
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 209	9 419
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 171	26 102
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		93
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	357 860	375 153	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	454 606	467 352	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	191 153	171 465
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 506	7 236	

Désignation de l'entreprise : SARL A.K. ENVIRONNEMENT										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	180 000	FH		FI	180 000	120 000			
		FJ	180 000	FK		FL	180 000	120 000			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP					
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1					
Autres produits (1) (11)					FQ	7 732	112				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	187 732	120 112			
CHARGES D'EXPLOITATION	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS					
		Variation de stocks (marchandises) *				FT					
		Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU					
		Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV					
		Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	67 224	55 646			
		Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3 177	371			
		Salaires et traitements *				FY	156 454	99 936			
		Cotisations sociales (10)				FZ	25 809	20 827			
		Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	5 064	338		
			Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GB				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC				
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GD					
		Autres charges (12)				GI					
						GE	1 061	8			
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	258 789	177 127	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(71 057)	(57 015)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	109 233	108 573				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	2 013	950				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		8 792				
	Reprises sur dépréciations				GM						
	Différences positives de change				GN						
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO						
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2						
	Total des produits financiers (V)						GP	111 247	118 315		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	13 808	10 184				
	Différences négatives de change				GS						
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3						
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GT						
	Total des charges financières (VI)						GU	13 808	10 184		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	97 438	108 130			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	26 381	51 115			

Désignation de l'entreprise SARL A.K. ENVIRONNEMENT		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	(1 782)
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 782
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(20 166) (17 698)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	298 978 238 427
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	252 431 167 831
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	46 547 70 596
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	23 809 11 309
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	7 316 5 957
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	7 316	
dont cotisations facultatives Madelin A10 2 827			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.